

**PROCÈS-VERBAL
du CONSEIL DE FACULTÉ
du 12 mars 2018
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon**

Étaient présents :

Mme Sandrine Caron ; Mme Anne Etienney de Sainte Marie ; M. Jean-René Garcia ; M. Guilhem Julia ; M. Franck Laffaille ; M. Jean-Jacques Menuret ; Mme Claudine Moutardier ; M. Antoine Pécoud ; Mme Gwénaelle Perrier ; M. Charles Reiplinger ; Mme Céline Ruet ; Mme Muriel Tapie-Grime ; Mme Maëva Tisserand ;

Étaient représentés : M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; M. Thomas Le Gueut ; Mme Dominique Hiebel ; Mme Anne Penneau ;

Invitées permanentes : Mme Sandra Cochot ; Mme Sandrine Seygnerole.

Invités : M. Cyril Grimaldi ; Mme Virgine Roche-Tiengo.

L'ordre du jour fut le suivant :

Madame le Doyen ouvre la séance à 10 heures 05 minutes.

1. Informations diverses ;
2. Procès-verbal de la réunion des Conseils du 8 et du 15 janvier 2018 (*) (**) ;
3. Présentation de Mme Virginie Roche qui complète l'équipe décanale (*) ;
4. Audition de M. Cyril Grimaldi (vice-doyen aux Entreprises et à la Communication) ;
5. Audition de Mme Virginie Roche et M. Jean-René Garcia (vice-doyens aux Relations Internationales et Institutionnelles) ;
6. Audition de M. Guilhem Julia et de M. Antoine Pécoud (vice-doyens à la Recherche) (**) ;
7. Motion relative à l'École doctorale (*) (**)
8. Extension des « points bonus sport » aux Masters 2 (*) (**)
9. Élection de la co-direction du Master 1 Action publique et Stratégies – France International (rappel : Th. Ribémont co-directeur) (*)
10. Maquette DU « Grande distribution » (*) (**)
11. Maquettes de Masters 1 de droit privé et du M1 IDEF 2018-19 (*) (**)
12. PRP-Référentiel pour 2018 (sous réserve de modifications postérieures imposées par le CA) (*) (**)
13. Budget (**)
14. Questions diverses.

(*) Points susceptibles de donner lieu à un vote

(**) V. pièces jointes

1) Informations diverses

Départs et arrivées BIATSS : départ de Louise Biéna (début février) et Kristina Silvano (vendredi dernier) ; départ de Michel Mourao (en mai).

Arrivée de Mme Nabila Ahmed (prend le poste de Karima Ferguenis : LAP + L3 AES ; Karima Ferguenis prend le poste de Louise) et de Mme Alli Cozic-Sova (remplace Kristina Silvano).

- Imposition par le rectorat d'une hausse de notre capacité d'accueil :

AES : de 214 nous passons à 250 + 5 (en réserve) donc + 41 étudiants potentiels

Droit : de 314 nous passons à 335 + 10 (en réserve) donc + 31 étudiants potentiels

Sciences politiques : de 108 à 130 donc + 22 étudiants potentiels.

En contrepartie de cette hausse un poste de MCF a été octroyé par la rectrice, affecté à la section 02.

La section 01 perd à la rentrée 1 poste de MCF ; rien n'est prévu pour le remplacer (au mieux l'an prochain un poste d'ATER ou des heures complémentaires...).

Postes d'ATER : maintien à 13.

Répartition des postes d'ATER entre les sections à revoir l'an prochain au regard de la nouvelle offre.

- Rétroprojecteurs : devis finis ; environ 30 000 € pour les 7 amphis. Une participation de 5 000 € environ sera demandée à l'UFR (UFR SEG et LLSHS également).

- Wifi : l'étude de besoin en bornes a été effectuée la semaine de la rentrée et l'installation devrait se faire assez rapidement.

- Verrière : la consultation pour choisir le maître d'œuvre est en cours.

- Reprise du contact avec le Rectorat pour une cordée de la réussite : 1- RV le 3 mai avec M. Kreiss et enseignants (public et privé) du cours DGEMT ; 2- RV avec M. Ngaiguy pour lancer une nouvelle cordée de la réussite le 5 avril.

- Brouilleurs salles d'examens : Il est interdit d'en installer conformément à l'ordonnance n° 2011-1012 du 24 août 2011 relative aux communications électroniques qui transpose en droit interne les deux directives du paquet télécom de 2009, plus précisément son article L33-3-1, notamment pour des raisons de sécurité.

- IRTS L2 : Suppression dès l'an prochain de la L2. Une trentaine d'étudiants en demande cependant le maintien. Une pétition est en cours.

- Parcoursup : Commission d'examen des vœux: les membres en sont : Thomas Le Gueut, Muriel Tapie-Grime, Valérie Depadt, Aurelle Levasseur et Anne Fauchon. Le président en est : Thomas Le Gueut.

Concernant les Directeurs d'Études, les noms sont : Aurelle Levasseur (L1 AES), Muriel Tapie-Grime (L1 Science politique) et Valérie Depadt (L1 Droit).

Accès au module d'aide à la décision le 20 mars (le 19 mars journée de formation au ministère à laquelle assiste M. Thomas Le Gueut).

- Journée Portes ouvertes 10 mars : coût 2 080 € pour notre UFR. Très beau succès (lycéens et parents très intéressés). Remerciements aux collègues qui se sont dévoués.

- Le Président de l'Université va proposer le changement de nom de l'université : Sorbonne Paris Nord

- En attente de nouvelles de l'Idex : résultat le 16 mars.

2) Procès-verbaux des réunions du Conseil du 8 janvier 2018 et du 15 janvier 2018

Le Conseil se prononce sur les Procès-verbaux des Conseils des 8 et 15 janvier 2018.

Une modification est demandée concernant le procès-verbal du 15 janvier.

Vote favorable à l'unanimité pour le PV du Conseil du 8 janvier.

Report du vote du PV du Conseil du 15 janvier 2018.

3) Présentation de Madame Virginie Roche-Tiengo qui complète l'équipe décanale.

Madame Roche-Tiengo, PRCE et Docteur en Anglais, se présente aux Membres du Conseil.

Vote favorable à l'unanimité.

4) Audition de Monsieur Cyril Grimaldi (vice-doyen aux Entreprises et à la Communication)

Monsieur Grimaldi fait part aux membres du Conseil de la difficulté de l'UFR de récupérer de l'argent en provenance des DU.

A été proposée l'idée d'organiser ces cours via « l'Université d'été ».

5) Audition de Monsieur Jean-René Garcia (vice-doyens aux Relations Internationales et Institutionnelles).

Monsieur Garcia rappelle l'importance d'être informé sur les projets internationaux (missions, colloques, publications...) et déplore, notamment, de prendre connaissances de ces actions par le biais de réseaux sociaux.

Il propose aux Enseignants Chercheurs de retour de mission de l'étranger de lui rédiger en quelques lignes un rapport afin d'obtenir une meilleure visibilité.

6) Auditions de Messieurs Antoine Pécoud et Guilhem Julia (vice-doyens à la Recherche).

Monsieur Pécoud informe les membres du Conseil de la visite du CERAL et du CERAP par l'HECERES le 30 mars. Il propose de mener une réflexion quant à la probable fusion de ces deux laboratoires. Il précise également que ce regroupement les rendraient « plus forts ».

Monsieur Julia fait part aux membre du Conseil de son compte-rendu de la réunion organisée avec l'Ecole Doctorale et revient sur la question du financement de la préparation de la thèse.

7) Motion relative à l'Ecole Doctorale.

Les membres du Conseil se prononcent sur la motion suivante :

« Il est apparu que la direction de l'École doctorale Erasme conditionne l'inscription en doctorat à l'existence d'un financement, étant précisé que ladite direction ne considère pas les ressources personnelles ou familiales, pas plus que la poursuite d'un emploi sans lien avec les recherches, comme un financement acceptable.

Une telle condition n'est, tout d'abord, fondée sur aucun texte, l'arrêté du 25 mai 2016 ne le prévoyant aucunement. Une telle condition semble même contraire audit arrêté.

En effet, s'agissant de la convention de doctorat signée par le doctorant et le directeur de thèse, le texte prévoit que la convention « *mentionne le sujet du doctorat et la spécialité du diplôme, le cas échéant les conditions de financement du doctorant, ainsi que les éléments suivants (...)* ». L'indication « *le cas échéant* » signifie clairement que le texte envisage les cas dans lesquels la thèse est commencée et poursuivie sans condition de financement. Enfin, une telle condition, qui impose au doctorant de révéler l'origine de ses revenus constitue à l'évidence une intrusion dans sa vie privée, quelle que soit ladite origine, et porte ainsi manifestement atteinte à la vie privée du candidat, garantie par les articles 9 du code civil et 8 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales.

Dans ces conditions, le Conseil de l'UFR DSPS de l'Université Paris 13 condamne avec la plus grande fermeté ce conditionnement de l'accès à l'école doctorale et demande formellement à l'École doctorale Erasme de poser des critères conformes à la loi. »

Vote favorable à la majorité.

8) Extension des « points bonus sport » aux Masters 2.

Les membres du Conseil débattent sur l'extension « des points bonus sport » aux Masters 2.

Vote favorable à la majorité.

9) Election de la co-direction du Master 1 Action publique et stratégies – France international.

Les membres du Conseil se prononcent sur la candidature de Madame Gwénaëlle Perrier à la co-direction du Master 1 Action publique et stratégies – France international.

Vote favorable à la majorité.

10) Vote de la maquette DU « Droit et Grande distribution »

Les membres du Conseil se prononcent sur la maquette DU « Droit et Grande distribution ».

Vote favorable à l'unanimité.

11) Vote des maquettes de Masters 1 de droit privé et du M1 IDEF 2018-2019.

Les membres du Conseil se prononcent sur les maquettes de Masters 1 de droit privé et du M1 IDEF 2018-2019.

Vote favorable à la majorité.

12) Vote du tableau de la PRP et du Référentiel pour 2019.

Les membres du Conseil se prononcent sur le tableau de la PRP et du référentiel pour 2019 et demandent l'ajout concernant la Responsabilité 3^{ème} année de la double-licence.

Vote favorable à la majorité après l'ajout de la Responsabilité de la 3^{ème} année de la Double licence.

13) Budget.

Madame le Doyen présente aux membres du Conseil le budget et leur fait part des mesures d'économies générales devant être appliquées par tous les centres de coûts.